



SÉANCE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2007

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

À une séance spéciale tenue le 19 décembre 2007, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil de Ville, étaient présents :

Monsieur Marcel Corriveau, maire
Monsieur Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Monsieur Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2
Madame Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
Madame Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
Monsieur Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
Monsieur Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Le greffier atteste que plus de 38 personnes sont présentes dans la salle le 19 décembre 2007.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du budget 2008
- 3- Approbation du programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010
- 4- Période de questions des citoyens
- 5- Période d'intervention des membres du conseil
- 6- Clôture de la séance



1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO RVSAD-2007-1073, point no 1, séance spéciale du 19 décembre 2007
RÉFÉRENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 19 décembre 2007 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est convoquée conformément à la Loi sur les cités et villes et aux usages acceptées.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2- ADOPTION DU BUDGET 2008

RÉSOLUTION NO RVSAD-2007-1074, point no 2, séance spéciale du 19 décembre 2007
RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du budget 2008 par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du budget du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du budget 2008 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



3- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

RÉSOLUTION NO RVSAD-2007-1075, point no 3, séance spéciale du 19 décembre 2007

RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du Programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010 (P.T.I.) par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du Programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010 (P.T.I.) du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2008-2009-2010 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



4- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

(relative aux points précités exclusivement)

Point no 4, séance spéciale (budget) du 19 décembre 2007



5- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Point no 5, séance spéciale (budget) du 19 décembre 2007



6- CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO RVSAD-2007-1076, point no 6, séance spéciale du 19 décembre 2007

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6


APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance spéciale concernant le budget de ce 19^e jour de décembre 2007 à 21 h 45 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants


Me Marcel Corriveau, maire
RVSAD-2015-8849
D. H., greffier


Me Jean-Pierre Roy, greffier